

L'Ancre en bref



L'EDITO DU PRESIDENT

Chers bénévoles, intervenants, participants, partenaires,

En ce début d'année 2021, permettez-moi de vous présenter tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur, et de réussite.

Nous n'avons pas accueilli autant de participants que souhaité en 2020 mais nous avons maintenu les sessions CRE et je remercie tous les bénévoles pour leur implication dans une aventure distancielle (qui les a un peu parfois décontenancés).

Nous avons ainsi pu tenir notre conseil d'administration et élire au poste de vice-président Vincent Marquet (ancien participant de la session UDERZO).

Vincent remplace Philippe Baloche qui après des années en tant que président et vice-président souhaite prendre un peu de recul. Philippe interviendra quand il le souhaitera car la pertinence de ses analyses, sa connaissance des réseaux et son sens des responsabilités peuvent toujours aider notre association.

Je dois ici également remercier les participants qui ont joué le jeu en « télé-recherche » jusque fin décembre à partir de leur domicile.

Il nous faut maintenant oublier rapidement 2020 pour penser aux projets 2021. Nous aurons à réfléchir sur les atouts du numérique, sur le nouveau marché de l'emploi et les nouvelles formes qui pourront faire jour.

Belle année 2021 à tous.

Portez-vous bien.

Bien à vous.



Christian DIORÉ

Cette année, les Assemblées Générales se sont tenues en distanciel. Le **nouveau conseil d'administration**, résultant des élections lors de ces assemblées, est, à présent, composé comme suit :

Conseil d'administration

Président : Christian DIORÉ

Vice-présidents : Claude GUILLOIS et Vincent MARQUET

Trésorière : Morgane MARC

Secrétaire : Philippe COUSIN

Membres du bureau : Pierre BLANCHER, Erick BLANDIN, Denis CYROT, Gérard LEBLOND, Etienne-Denis REYNAUD, Anne ROCHE, Elisabeth STEIBLEN

Conseillers : Marine DECHAUFOR, Philippe HERMANT, Georges LEFAIVRE, Denis LENORMAND, Michel PICARD

Sommaire

L'édito du Président

Conseil
d'administration

L'ANCRE au
quotidien

L'ANCRE s'adapte

Nouvelle convention
entre la DIRECCTE et
l'ANCRE

Quelques chiffres

Innovations 2021

Reprise des modules
GERE

Merci Martine

Carnet rose

Nos nouveaux
bénévoles

Nous recherchons
des bénévoles

Les Sessions

CRE : Cadres en
Recherche d'Emploi

MTP : Mobilité
Transition
Professionnelle

GERE : Gérer
Ensemble sa
Recherche d'Emploi

L'ANCRE au quotidien

Cette année, compte tenu des mesures sanitaires, seulement deux sessions CRE (Cadres en Recherche d'Emploi) au lieu de quatre habituellement ont pu être organisées. 9 personnes ont participé à la session WEIL qui s'est tenue du 3 février au 10 avril 2020. La session YOURCENAR qui a eu lieu du 15 octobre au 18 décembre 2020 a réuni 6 personnes. La session VOLTAIRE qui avait débuté le 18 novembre 2019 s'est achevée le 30 janvier 2020 avec 13 participants. La prochaine session devrait débuter courant février, par groupes de 6 ou 7 personnes si les conditions le permettent (nombre de places limité).



L'ANCRE s'adapte

Afin de respecter au mieux les gestes barrière et de protéger les personnes fragiles, chacun a dû s'adapter. Cette année, les sessions ont eu lieu en visioconférence via l'application TEAMS. Mais ces rencontres à distance n'auraient pu avoir lieu sans un premier contact en présentiel entre les participants, pour la première étape de la session, sur une durée de 3 semaines. Ces premières rencontres au sein de la Maison des Associations ont permis aux participants de mieux se connaître et d'amorcer une véritable dynamique de groupe pour la suite de la session. Ensuite, grâce aux rendez-vous en ligne, nous avons pu garder le lien avec les membres de chaque groupe et maintenir les activités. Ainsi nous avons pu assurer le bon déroulement de la session YOURCENAR qui s'est achevée en décembre.

Nouvelle convention entre la DIRECCTE et l'ANCRE



Pour la deuxième année consécutive, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) a souhaité nous apporter son soutien financier. Une nouvelle convention a été signée le 10 novembre 2020.

Nous remercions la DIRECCTE de sa reconnaissance pour notre action en faveur des cadres en recherche d'emploi. Avec un nombre restreint de sessions organisées, cette nouvelle convention assure l'équilibre financier de l'ANCRE pour l'année 2020.

Quelques chiffres

Covid oblige, les modalités d'organisation et d'accompagnement ont dû être adaptées. La Maison des Associations a été fermée pendant les deux périodes de confinement par une décision municipale. L'ANCRE a donc pu accueillir moins de personnes qu'habituellement. Ainsi, sur l'année 2020 :

- 48 cadres en recherche d'emploi ont été reçus par les bénévoles de l'ANCRE pour un entretien individuel
- 13 cadres ont été accompagnés au cours d'une session de groupe
- 2 sessions de 9 semaines d'accompagnement ont pu avoir lieu

Innovations 2021

- **L'ANCRE investit dans le numérique** – Les événements de cette année nous ont amenés à développer de nouveaux usages des outils numériques. Nous avons dû revoir l'organisation des sessions CRE et inclure le recours à la visioconférence. Ce fut l'occasion d'organiser des simulations d'entretien d'embauche par écrans interposés et de se familiariser avec les outils de communication collaborative utiles pour l'organisation de réunions à distance et pour le partage de contenus en temps réel. Ces dispositifs sont de plus en plus utilisés en entreprise aujourd'hui. D'autre part, suite à des actes de malveillance sur notre site Internet, nous l'avons sécurisé et remis à jour. D'autres investissements dans ce domaine sont à prévoir courant 2021.
- **Intervention du CNAM en session CRE** – Nous sommes ravis d'accueillir Nathalie Tourmente, Responsable du centre CNAM d'Hérouville-Saint-Clair qui nous parlera du CNAM en tant qu'organisme de formation, les modules proposés et les conditions d'admission.
- **Temps partagé ou portage salarial** – Cette année, au cours des sessions CRE, un responsable d'agence de portage salarial interviendra pour nous présenter ce dispositif qui prend une place de plus en plus importante sur le marché du travail.
- **Nouvelle base de données entreprises** – Afin de soutenir les cadres dans leur recherche d'emploi, l'ANCRE investit dans une banque de données entreprises. Les demandeurs d'emploi auront ainsi accès à toutes les informations légales sur les entreprises dont ils auront besoin (coordonnées, chiffre d'affaires, forme juridique, etc.).

Reprise des modules GERE (Gérer Ensemble sa Recherche d'Emploi)

Les modules GERE (Gérer Ensemble sa Recherche d'Emploi) sont organisés en petits groupes de 4 personnes environ. Ils ont pour objectif d'accompagner les cadres qui rencontrent des difficultés d'insertion 6 mois après la fin d'une session CRE en mettant en place une démarche proactive de recherche d'emploi. Les rencontres se présentent sous forme d'ateliers animés par des intervenants extérieurs autour de thèmes concrets tels que la création ou la reprise d'entreprise, l'utilisation des réseaux sociaux dans sa recherche d'emploi ou encore la gestion des émotions. Ces modules visent à lutter contre la solitude dans ses démarches après la fin d'un parcours à l'ANCRE. Mis en sommeil depuis plusieurs mois faute d'inscrits, nous souhaitons les remettre en place avec l'appui d'Ouafae Attaf, d'Agnès Benoit-Gonin et d'Agnès Schmitt.

Merci Martine

Suite au départ en congé maternité de notre coordinatrice et assistante d'association Aurore Bathedou, Martine Letourneur, qui a elle-même suivi une session à l'ANCRE a pris le relais sur le même poste jusqu'au 31 décembre 2020. Elle faisait notamment le lien entre les demandeurs d'emploi et les différents membres de l'association et coordonnait l'organisation des sessions et des accueils. Toute l'équipe de l'ANCRE tient à la remercier pour la qualité de ses services, son dévouement et sa disponibilité.



Carnet rose

C'est avec une grande joie que nous souhaitons la bienvenue à Maxence, né le 11 juillet 2020. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à Aurore Bathedou, sa maman ainsi qu'à toute sa famille.



Nos nouveaux bénévoles



Didier Jean



Vincent Marquet

En ce début d'année, c'est l'heure des bonnes résolutions ! Pour vous les anciens bénévoles et participants, et pour tous ceux qui souhaitent nous soutenir, pensez à **payer votre cotisation** à l'ANCRE pour l'année 2021 !

Modalités de règlement de la cotisation : - en ligne via le site : www.apayer.fr/ancre
- par chèque (à l'ordre de Association ANCRE)
- en espèces

Nous recherchons des bénévoles

Pour assurer sa pérennité et son développement, l'ANCRE recherche des bénévoles toute l'année. Si vous souhaitez donner de votre temps au service des cadres en recherche d'emploi dans un cadre convivial, les accueillir, les accompagner, intervenir en session de groupe ou assurer le rôle de référent, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'Aurore, notre permanente-coordinatrice et à nous faire part de vos disponibilités par téléphone au **02 31 82 24 12** ou par mail à l'adresse suivante : ancre-association@orange.fr. Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le mardi de 13h00 à 16h00.

Stage d'immersion



Cette lettre d'information a été réalisée par Laure que nous avons accueilli pendant 3 semaines pour un stage d'immersion dans le cadre d'une reconversion professionnelle au poste de Conseillère en Insertion Professionnelle.

ACCOMPAGNEMENT NORMAND DE CADRES EN RECHERCHE D'EMPLOI
Le 1901, Maison des associations, 8 rue Germaine Tillion, 14000 Caen
Tél : 02 31 82 24 12

ancre-association@orange.fr - www.ancre-normandie.org
Association reconnue d'intérêt général et habilitée à délivrer des reçus fiscaux

ANCRE
POUR UN NOUVEL ELAN PROFESSIONNEL

